



La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec :

résumés d'articles scientifiques



Maltraitance des personnes âgées en milieux d'hébergement : le point de vue du résident.

Référence

Charpentier, M. et Soulières, M. (2013). Maltraitance des personnes âgées en milieux d'hébergement : le point de vue du résident. *Journal of Elder Abuse and Neglect*, 25(4), 339-354.

Type de texte

Format : Article scientifique

Contenu : Empirique

Thèmes abordés

Formes de maltraitance en hébergement, facteurs de vulnérabilité, auteurs de la maltraitance, freins à la dénonciation, théories explicatives, intervention, et organisation des services

But ou question de recherche

Le point de vue des personnes âgées vivant en établissement de soins de longue durée est mis de l'avant dans ce projet de recherche. Il vise à mieux connaître la perception de leur quotidien en établissement de soins de longue durée, d'approfondir leur vision de leurs droits dans ces établissements, en plus d'explorer les stratégies qu'elles déploient afin de faire face à des situations de maltraitance.

Problématique

Lorsqu'une personne âgée développe des problèmes de santé physique ou cognitive, le regard que porte la société à leur endroit change considérablement. Elles deviennent alors perçues comme plus vulnérables et à risque de vivre de la maltraitance. Cette perception est d'autant plus renforcée si les changements dans l'état de santé de la personne âgée nécessitent une relocalisation vers un milieu de vie répondant davantage à leurs besoins, par exemple dans un Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Pour cause, les médias contribuent au partage d'une peur collective quant aux risques accrus de subir de la maltraitance par le biais de leurs reportages sensationnalistes. C'est l'une des raisons qui poussent les chercheurs à s'attarder plus particulièrement à la sécurité des résidents de ces milieux de vie. Malgré le fait que les personnes âgées soient les premières concernées par le sujet, peu d'entre elles sont consultées dans le cadre de ces études.

Méthodologie

Afin de donner une voix aux personnes âgées résidant dans ces milieux de vie, des entrevues individuelles furent menées avec leur collaboration. Dans le but de minimiser les risques de représailles, une stratégie d'échantillonnage divisée en deux étapes s'est mise en place. D'abord, les gestionnaires des CHSLD sélectionnés furent rencontrés afin d'obtenir de l'information générale sur leur établissement (nombre de chambres, profil général des résidents, etc.), en plus de dresser une liste exhaustive des résidents ayant les capacités cognitives et émotionnelles de prendre part à cette recherche. Ensuite, un résident sur la liste par établissement fut contacté de façon non aléatoire afin d'assurer une représentativité maximale (genre, âge, origine ethnique, etc.). Au final, 20 résidents âgés entre 65 et 98 ans acceptèrent de participer à la recherche.

Résultats

Plusieurs participants font part de leur perception quant aux histoires de maltraitance en CHSLD partagées dans les médias. Les réactions sont diverses, mais certains d'entre eux disent éprouver un sentiment de colère vis-à-vis ces nouvelles sensationnalistes puisqu'ils se considèrent, au contraire, en sécurité dans leur milieu de vie. Il ressort que les histoires diffusées dans les médias sur ces situations malheureuses influencent la perception qu'ont les résidents de ce qu'est la maltraitance. Pour certains, la définition de cette problématique s'arrête à la violence physique envers leur propre personne ou celle de leurs homologues. Cela a pour conséquence de banaliser les actions de violation de leurs droits ou entraîne tout simplement une non-reconnaissance de ces gestes comme des comportements maltraitants. De ce fait, ils n'utilisent pas le concept « maltraitance » pour expliquer les situations vécues.

Pour ce qui est des stratégies déployées par les résidents pour lutter contre la maltraitance à leur égard, certains d'entre eux disent avoir renoncé à l'idée de défendre leurs droits. Diamétralement à l'opposée, des résidents sont plutôt prêts à déposer des plaintes formelles si une situation problématique se présente. Dans la majorité des cas, des résidents âgés utilisent des stratégies d'évitement et de contournement pour ne pas affronter le personnel ou les résidents risquant de les maltraiter, tels que rester dans leur chambre ou s'occuper eux-mêmes de leur ménage.

Il est à noter que les représailles sont une possible réalité pour les résidents qui désirent dénoncer des situations de maltraitance. Ils comprennent alors qu'une attitude passive est plus susceptible de leur garantir une continuité des soins. Au final, les résultats montrent que les résidents ne connaissent pas les mécanismes officiels de dénonciation comme les comités de résidents ou les commissaires aux plaintes et à la qualité des services.

Discussion

En général, le développement du pouvoir d'agir des résidents des CHSLD et le renforcement de leur pouvoir actuel représentent deux stratégies efficaces afin d'engendrer des réflexions et initier de nouvelles pratiques visant à lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées. Ces nouvelles pratiques peuvent prendre plusieurs formes, dont l'implication des nouveaux résidents dans les prises de décisions les concernant dès leur arrivée. Ces démarches visent, entre autres, la déconstruction des perceptions sociales négatives véhiculées par les médias au fait de vivre dans des Centres d'hébergement de soins et de longue durée.

Conclusion

La création d'un espace de discussion ouvert favorisant le partage sur les situations de tensions inévitables dans ces milieux de vie se veut une action permettant de faire de la violence un sujet moins tabou chez les personnes âgées résidant en CHSLD. Des activités de sensibilisation ou des conférences sur la maltraitance envers les personnes âgées constituent des moyens jugés comme efficaces d'initier ces discussions.

Pistes pour la pratique ou la recherche

Les pistes pour la pratique sont abordées dans la section discussion et conclusion.

Date de réalisation de la fiche :

21 juillet 2017

